

Annonce provisoire du résultat intermédiaire de l'offre publique d'acquisition

de

Constantia Flexibles GmbH, Vienne, Autriche

pour toutes les actions nominatives en mains du public d'une valeur nominale de CHF 1.00 chacune

de

Aluflexpack AG, Reinach (AG), Suisse

1 Offre publique d'acquisition

Le 2 avril 2024, Constantia Flexibles GmbH (l'"**Offrante**" ou "**Constantia**") a publié le prospectus d'offre (le "**Prospectus d'Offre**") pour son offre publique d'acquisition selon les articles 125 et suivants LIMF (l'"**Offre**") pour toutes les actions nominatives en mains du public d'Aluflexpack SA ("**AFP**") d'une valeur nominale de CHF 1.00 chacune ("**Actions AFP**", chacune une "**Action AFP**").

Le Prix de l'Offre pour chaque Action AFP se situe entre CHF 15.00 et CHF 18.75 nets en espèces, sous réserve de l'issue de la procédure réglementaire et sous déduction du montant brut de tout effet dilutif affectant les Actions AFP avant l'Exécution de l'Offre (les deux comme décrits plus en détail dans le Prospectus d'Offre).

Selon la section A2 (*Objet de l'Offre*) du Prospectus d'Offre, l'Offre porte sur un total de 7'496'833 Actions AFP.

Les termes non définis dans la présente annonce ont le sens qui leur est attribué dans le Prospectus d'Offre.

2 Résultat intermédiaire provisoire

A la fin de la Période d'Offre le 16 mai 2024 à 16:00 heures (HAEC), la participation de l'Offrante et des personnes agissant de concert avec elle se compose, selon les évaluations provisoires, d'un total de 14'944'460 Actions AFP, correspondant à 86.38% du capital-actions émis et des droits de vote d'AFP (*taux de participation*).

5'141'293 Actions AFP ont été apportées à l'Offre jusqu'à la fin de la Période d'Offre, correspondant à 68.58% de toutes les Actions AFP visées par l'Offre à la fin de la Période d'Offre (*taux de réussite*).

L'aperçu suivant résume le résultat intermédiaire provisoire:

	Nombre d'Actions AFP	Capital-actions/droits de vote (taux de participation)	Taux de réussite
Actions AFP apportées à l'Offre	5'141'293	29.72%	68.58%
Actions AFP détenues par l'Offrante et les personnes agissant de concert avec elle à la fin de la Période d'Offre*	9'803'167	56.67%	
Résultat intermédiaire provisoire	14'944'460	86.38%	

* Composé entièrement d'Actions AFP acquises par l'Offrante selon le Contrat d'achat d'actions.

3 Conditions de l'Offre

Sous réserve de la confirmation des chiffres provisoires dans l'annonce définitive du résultat intermédiaire, la Condition de l'Offre (a) (*Taux d'acceptation minimum*) prévue à la section A7.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre n'a pas été satisfaite. Si les chiffres confirmés dans l'annonce définitive du résultat intermédiaire sont substantiellement les mêmes ou plus élevés que les chiffres provisoires annoncés dans la présente annonce, l'Offrante prévoit de renoncer à la Condition de l'Offre (a) (*Taux d'acceptation minimum*) prévue à la section A7.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre, et de déclarer que l'Offre a abouti dans l'annonce définitive du résultat intermédiaire.

Les Conditions de l'Offre (b) (*Autorisations en matière de droit de la concurrence et autres autorisations*), (c) (*Absence d'injonction ou d'interdiction*), (d) (*Inscription au registre des actions de la Société*), (e) (*Démission et élection de membres du conseil d'administration de la Société ; approbation de la décotation*), (f) (*Absence de décisions défavorables de l'assemblée générale de la Société*) et (g) (*Absence d'acquisition et d'aliénation d'actifs significatifs et absence de souscription ou de remboursement de capitaux étrangers*) selon la section A7.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre restent en vigueur. Au sujet de la durée de validité des Conditions de l'Offre, cf. section A7.3 (*Durée des Conditions de l'Offre et Report de l'Exécution*) du Prospectus d'Offre.

4 Annonce définitive du résultat intermédiaire, Délai Supplémentaire d'Acceptation et Exécution

Le présent résultat intermédiaire est provisoire. L'annonce définitive du résultat intermédiaire sera publiée le 23 mai 2024.

Si l'Offre est déclarée comme ayant abouti dans l'annonce définitive du résultat intermédiaire, le Délai Supplémentaire d'Acceptation de dix (10) jours de bourse pour l'acceptation ultérieure de l'Offre commencera à courir le 24 mai 2024 et prendra vraisemblablement fin le 6 juin 2024, 16:00 (HAEC), conformément au paragraphe A6 (*Délai Supplémentaire d'Acceptation*) du Prospectus d'Offre.

Conformément au droit Suisse des OPA, l'exécution d'une offre publique d'acquisition doit en principe intervenir dans les dix (10) Jours de Bourse après la fin du délai supplémentaire d'acceptation (article 14 al. 6 OPAA). Toutefois, l'Offrante se réserve le droit de reporter l'Exécution de l'Offre conformément à la section A7.3 (*Durée des Conditions de l'Offre et Report de l'Exécution*) du Prospectus d'Offre. Sur la base de l'analyse et de l'estimation actuelles de l'Offrante concernant le temps nécessaire pour l'obtention de toutes les approbations réglementaires, et sous réserve de la satisfaction de toutes les Conditions de l'Offre, l'Offrante s'attend actuellement à ce que l'Exécution intervienne vers le quatrième trimestre 2024 (cf. section H4 (*Paiement du Prix de l'Offre/Date d'Exécution*) du Prospectus d'Offre).

5 Annulation des Actions, squeeze-out et décotation

Comme décrit à la section H5 (*Squeeze-out et décotation*) du Prospectus d'Offre, après l'Exécution de l'Offre, l'Offrante prévoit de demander l'annulation des Actions AFP restant en mains du public conformément à l'art. 137 LIMF, ou de fusionner AFP avec une Filiale de l'Offrante, étant précisé que les actionnaires publics d'AFP restants recevraient, dans les limites autorisées par la loi, un dédommagement en espèces, mais pas d'actions de l'entité absorbante. En outre, l'Offrante a l'intention de demander à AFP de requérir, après l'Exécution de l'Offre, la décotation des Actions AFP auprès de la SIX Exchange Regulation, conformément aux règlements de la SIX Exchange Regulation et à la décision de l'assemblée générale à prendre selon la Condition de l'Offre (e) (*Démission et élection de membres du conseil d'administration de la Société ; approbation de la décotation*) comme décrit à la section A7.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre.

6 Restrictions à l'Offre

L'Offre est soumise aux restrictions à l'Offre telle que décrites dans le Prospectus d'Offre. Le Prospectus d'Offre et tous les autres documents d'offre sont disponibles sur <https://www.afp-tender-offer.com>.

Actions nominatives d'Aluflexpack SA **non apportées** (première ligne de négoce)

Numéro de valeur:

ISIN:

Symbole de valeur:

45322689

CH0453226893

AFP

Actions nominatives d'Aluflexpack SA **apportées** (deuxième ligne de négoce)

Numéro de valeur:
133660914

ISIN:
CH1336609149

Symbole de valeur:
AFPE

Zurich, le 17 mai 2024

Banque mandatée: Banque Cantonale de Zurich, 8001 Zurich, Suisse